

## Première réunion de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail F3SCT issue du CSA de l'Université de Lorraine jeudi 16 mars 2023

Lors du dernier CHSCT vos représentants SNPTES UNSA avaient fait la déclaration suivante :

Le SNPTES UNSA a constaté durant ce mandat un engagement :

- De l'établissement dans cette instance et souhaite qu'il soit pérennisé dans la formation spécialisée du futur CSA en janvier 2023.
- De la directrice de la DPSE et de sa secrétaire administrative du CHSCT.
- De la DG pour les visites en particulier.
- Des représentants du personnels toutes OS confondues.

Le SNPTES UNSA souhaiterait une amplification de la politique de prévention des risques de l'UL sans tabou, la garantie d'un suivi médical des agents, et qu'enfin le protocole d'accord du 22 octobre 2013 qui prévoit l'adoption de plans de prévention RPS soit visible pour chaque agent.

Pour le SNPTES UNSA, **chaque personnel de l'UL doit avoir un environnement de travail tant physique que mental sain.**

Vos membres SNPTES UNSA ont tenu dès cette première réunion de cette nouvelle instance la F3SCT à rappeler à notre établissement l'importance de la politique de prévention des risques pour notre environnement professionnel.

Par une nouvelle déclaration, le SNPTES UNSA souhaitent que notre établissement se mette au travail après 3 mois post élections, que la F3SCT et ses membres soient aussi acteurs de la prévention pour la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, la sécurité des agents dans leur travail :

Les membres UNSA de la F3SCT **s'étonnent aujourd'hui des priorités de l'ordre du jour et de l'absence des points réglementaires mettant en œuvre les actions de prévention** au sein de l'Université de Lorraine.

En effet, **le choix de présenter uniquement au CSA le rapport social unique (RSU) qui doit être le fruit de la fusion des instances de dialogue social (article L231.1 du code général de la fonction publique) sans intégration de la F3SCT est un parti pris étonnant.**

Afin de travailler au mieux et de respecter le dialogue social lors de ce nouveau mandat, nous souhaiterions que soient portés à notre connaissance les points portant sur les bilans 2022 et les perspectives/prospectives 2023 :

- du dispositif de traitement des situations de harcèlement moral au travail,
- du dispositif de traitement des situations de harcèlement sexuel et de discrimination,
- de la mission Égalité Diversité Inclusion,
- du rapport annuel établi par le médecin du travail.

**Nous nous étonnons toujours qu'aucun Programme d'Action de Prévention des Risques Professionnels soit établi pour l'année 2023.**

Nous aurions accepté un PRAP provisoire reprenant les actions pluriannuelles de 2022 et celles qui n'ont pas abouti du fait du changement de direction.

**Nous espérons que la F3SCT sera consultée en amont pour proposer des pistes et/ou des actions de prévention.**

#### **Vos représentants SNPTES-UNSA à la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail F3SCT issue du CSA**

Stéphanie DAP                      [stephanie.dap@univ-lorraine.fr](mailto:stephanie.dap@univ-lorraine.fr)

Guillaume Robin                      [guillaume.robin@univ-lorraine.fr](mailto:guillaume.robin@univ-lorraine.fr)

Franck SAULNIER                      [franck.saulnier@univ-lorraine.fr](mailto:franck.saulnier@univ-lorraine.fr)

**N'hésitez pas à nous contacter pour échanger, avoir des compléments d'informations afin que chaque personnel de l'UL dispose d'un environnement de travail tant physique que mental sain**